

PROGRAMME VAE CQP AESA 2023

SESSION 1

Période de recevabilité des livrets 1 (prérequis) : du 9 janvier au 10 février 2023

Attention, les dossiers incomplets ou reçus en dehors de cette période ne pourront pas être pris en compte

Résultats recevabilité : entre le 3 et le 7 avril

Date limite de réception des livrets 2 (rapport d'expérience) : le 30 mai 2023

Entretiens téléphoniques : entre le 19 et le 23 juin

Jury plénier : 18 juillet 2023

Tarif de la VAE : 120€

Coût de l'accompagnement : 200€ + 120€ de VAE

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement est proposé au candidat en même temps que l'envoi du livret 2 par le service formation.

Il consiste en un module de formation à distance qui a pour objectif de donner au candidat une information complète sur le CQP AESA, les outils méthodologiques nécessaires à la construction du dossier de demande et tous les éléments utiles à la réussite de son projet de VAE.

L'accompagnateur réalise, à la suite de ce module, un accompagnement individuel et personnalisé sur la base de l'étude d'une analyse d'expérience relatée par le candidat.

Durée totale approximative de l'accompagnement : 10 heures

Attention, l'accompagnement permet de formaliser la rédaction d'un rapport d'expérience pertinent, répondant aux attentes du jury, mais ne pourra en aucun cas palier à une expérience insuffisante ou trop éloignée de celle obtenue à la suite d'une formation complète au CQP AESA.

Date de réception du lien vers le module de formation à distance : entre le 10 et le 14 avril 2023

Date limite de réception du rendu écrit dans le cadre de l'accompagnement (rapport d'expérience) : le 5 mai 2023

Retours et échanges : entre le 15 et le 26 mai

Date de fin de l'accompagnement : le 26 mai 2023

Date limite de réception des livrets 2 (rapport d'expérience) : le 30 mai 2023